



Journée d'initiation à la Pêche pour les enfants



Chers parents, chers enfants,

La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG organise cet été 2026 une journée d'initiation à la pêche destinée aux enfants âgés **de 9 à 12 ans**. **Attention** : le nombre de places est limité.

Date : samedi 4 juillet 2026 / **Lieu** : étang de Richelien, 7 Route de la Bâtie - 1290 Versoix / **Horaire** : Rendez-vous à 9h15 sur place, fin à 16h. / **Repas de midi** : les enfants se muniront d'un pique-nique et de boisson en suffisance.

Permis de pêche : 5.- CHF à payer sur place / **Habits** : en fonction de la météo (casquette, lunettes de soleil, imper.)

Matériel de pêche : il sera mis à disposition gratuitement. **Accompagnateurs** : pêcheurs et pêcheuses expérimenté.e.s membres de la FSPG. **Responsable** : Maxime PREVEDELLO - secrétaire FSPG - **Tel** : 079 317 00 94

Inscriptions auprès de : maxime.prevedello@fspg-ge.ch **Merci de préciser** : Noms-prénoms de l'enfant, sa date de naissance, une adresse e-mail et un No de téléphone. Remarques éventuelles concernant le(la) participant.e.

Assurance et sécurité : chaque enfant est assuré via son assurance personnelle ou familiale (accidents, RC). Merci de rappeler à votre enfant qu'il doit respecter les consignes des adultes assurant l'encadrement de l'activité. En cas de non respect des consignes, l'enfant pourrait ne plus être autorisé à pêcher.

Description de la journée : après une initiation aux principaux domaines concernant la pêche (matériel, espèces de poissons, environnement et règlements), les enfants prépareront leur canne et monteront la ligne de pêche sous la surveillance et l'aide des adultes accompagnateurs. Les enfants seront ensuite instruits sur la manière de lancer leur ligne, l'utilisation du moulinet et le comportement adéquat vis-à-vis des poissons capturés. Ensuite les enfants pourront pêcher de manière autonome mais toujours sous la surveillance des adultes accompagnateurs. Une pause de midi est prévue de 12h à 13h30. A la fin de l'activité, chaque enfant emportera ses prises à la maison pour les déguster (truites arc-en-ciel).

Parking : lors du rendez-vous à 9h15 et à la fin de l'activité à 16h, les parents sont priés de garer brièvement leur véhicule sur le bas-côté herbeux, le long de la Versoix (côté gauche de la route en direction de l'étang).

Pour la FSPG – Maxime PREVEDELLO – secrétaire
www.fspg-ge.ch / maxime.prevedello@fspg-ge.ch

